

(N° 202.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jules Bergmann, sergent-major au 1^{er} Régiment de Chasseurs à pied.

(Voir le n° 228 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS.

Entré au service de la Belgique dès le 9 octobre 1832, le sieur Jules Bergmann fait encore partie aujourd'hui du 1^{er} régiment de chasseurs à pied, où sa conduite lui a mérité les grades de caporal, de sergent et de sergent-major.

Il est né, le 31 mai 1808, à Leipsig (Saxe), et il y a fait ses études à l'Université, lesquelles il a dû quitter à la suite d'un duel, ce qui l'a déterminé à prendre la carrière des armes.

Les autorités consultées sont d'avis que les services rendus par lui à l'État dès le principe de la révolution, le rendent digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 13.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.